Henri Bergé to acedéale Mantes Education notionale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 6 juillet 2021

Présents:

Pascale BERTIN-ROCHE, Laëtitia DURAND, Alain PAUMARD, Denis CHEVAILLER, Anne -Bérangère POIREY; Guillaume TOSITTI, Jean-Philippe BREMAUD, Véronique SALADIN, Nicolas WOOD; Laetitia CABANE, Joël PARAGE; Benjamin BRIAND BOUCHER; Chantal COURIO;

Excusés:

GERAULT Laurent, PRETROT Laurent, LEBEAUPIN Sophie, LE FLOCH Stéphane, MALLET Sabine OBRERO GARCIA José Antonio

1- Approbation de l'ordre du jour

Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

2- Approbation du compte-rendu du précédent CA du 1er avril 2021

Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

3- Approbation du compte-rendu de carence du CA du 30 juin 2021

Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Arrivée de M. TOSITTI à 14h37.

Arrivée de Benjamin BRIAND BOUCHER à 14h40.

4- Répartition DHG

Mme BERTIN-ROCHE rappelle que nous avions décidé de ne pas fermer de poste et qu'un poste a été ouvert en Anglais.

Cependant, nos prévisions concernant les choix de spécialités en langues ne correspondent pas à la réalité des choix des élèves. Il y a moins de besoins que prévus en Anglais et plus en math, SVT et d'Histoire Géographie. Pas de moyens supplémentaires accordés. Les enseignants de math, SVT et d'Histoire Géographie ont retravaillé la question.

Le choix à faire était : des groupes chargés (>24) ou des groupes dédoublé en heures supplémentaires. Les groupes dédoublés ont été retenus par les enseignants.

Madame BERTIN-ROCHE a relu les informations du tableau Excel fourni concernant les répartitions prévues.

Elle a souligné:

- le nombre d'heures supplémentaires très faible en langues (inférieur à 1heure sup/professeur en moyenne) et important en sciences (supérieur à 2 heures sup par professeurs :(2,14 en math, 2,55 en Physique /Chimie)
- Les services à temps partiel qui parfois entrainent des heures supplémentaires pour les autres enseignants.
- Le retour de l'EPS en classe préparatoire : 2heures par semaines par cycles de 4 semaines par roulement sur inscription, pour l'ensemble du Post Bac (sauf le PPPPE qui a de l'EPS prévu dans l'emploi du temps).
- Les départs à la retraite prévus en cours d'année en enseignement musical (31 mai) et une enseignante d'Eco gestion en STMG (1 mars)
- La réforme en STMG qui a entrainé une baisse globale des heures en STMG

Monsieur BREMAUD, enseignant, regrette que les BMP ne permettent pas d'alléger les heures supplémentaires.

Madame BERTIN-ROCHE synthétise : Au total, 1247,65 heures postes de dotation et 264,91 HSA : 35,45 HSA non distribuées pourront être utilisées en HSE pour assurer de la remédiation, de l'accompagnement personnalisé ou des concertations pour les matières pluridisciplinaires.

36 HSA: c'est une enveloppe conséquente qui permettra une remédiation de quelques semaines avec un groupe d'élèves l'an prochain pour pallier aux manques éventuels liés à l'enseignement à distance imposé par la pandémie.

Vote de la répartition DHG:

Votants: 13 Pour: 12 Contre: 1 Abstention: 0

5- Répartition IMP

Madame BERTIN-ROCHE a présenté le tableau de répartition prévisionnelle des IMP. Elle a notamment rappelé qu'il n'y aurait plus de classe média (faute d'enseignant disponible) mais poursuite du cinéclub.

Pas de questions.

Vote de la Répartition IMP :

Votants: 13 Pour: 12 Contre: 1 Abstention: 0

Madame BERTIN-ROCHE prévoit une réflexion sur les postes d'Anglais l'an prochain : mettra-t-on au mouvement le poste du professeur d'Anglais qui partira à la retraite ? Pour le départ de l'enseignant de musique: comment prévoir son renouvellement sachant que seuls 5 élèves ont choisi option musique cette année, 10 latin et 6 l'italien. L'option arts plastiques est davantage demandée.

Avec les projets de modification du bac 2022, on va essayer de remotiver les jeunes. Mme COURIO, parent d'élève, demande si l'élève qui s'inscrit sur une option prend un engagement sur toute la scolarité au lycée. La réponse de Mme BERTIN-ROCHE est OUI.

6- Bilan Association Sportive du Lycée Henri Bergson (ASLB)

Les effectifs ont largement baissé du fait de la crise COVID (de 253 on est passé à 67 licenciés).

On garde comme objectif les créneaux du midi et du mercredi 13h/15H. Les comptes sont positifs avec de quoi démarrer l'an prochain sans problèmes.

Vote du rapport moral et financier de l'AS :

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

7- Don Be mécènes

Mme BERTIN-ROCHE rappelle que le but est d'aider les étudiants ECS 2ième année pour l'hébergement, les transports et les achats de vêtements à l'occasion du passage des oraux de concours.

Vote autorisant la réception des dons pour un total de 1900 € :

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

8- Bilan des fonds sociaux

M. PAUMARD présente le bilan:

Il y a eu une baisse des fonds sociaux attribués par l'Etat (Les sommes attribuées habituellement s'élèvent à 4 500,00 € contre à 1 878,69€ pour l'année 2020/2021 ? Ceci provient de la crise sanitaire accompagnée de fermetures de l'hébergement et d'absence de voyages.

Les fonds sociaux régionaux ont davantage concerné les post bac pour les inscriptions aux concours.

L'année scolaire 2020/2021 reste une année particulière.

9- Contrats et conventions

Ascenseurs:

M. PAUMARD explique que la maintenance est obligatoire pour ce type d'équipement et se fait via un contrat. Deux ascenseurs sont dans l'établissement : l'un à l'internat, l'autre à l'externat. L'ancien contrat était reconduit par tacite reconduction annuellement. Il a cependant été demandé au fournisseur, la société Thyssenkrupp, de faire un point, ce qui a amené à une baisse des tarifs.

Vote pour acceptation de ce contrat :

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Portails:

Il s'agit du même fournisseur (Thyssenkrupp) pour la maintenance des portails de l'établissement. Il a été demandé un chiffrage pour l'entretien de la porte G (accès en fauteuil), sous la forme d'un avenant.

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Chantier-école avec le lycée du Fresnes:

M. PAUMARD indique que, pour l'élagage des arbres du lycée, il est fait appel au lycée du Fresne, sous la forme d'un chantier école. Cela permet de participer à la formation de futurs élagueurs. De plus, les tarifs proposés sont avantageux (400€ par jour d'intervention et 250€ pour le broyeur).

Vote contrat chantier-école – Lycée Le Fresne

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Copieurs de l'administration.

M. PAUMARD indique qu'il convient de renouveler les deux copieurs de l'administration. Les coûts par copie ont baissé pour le noir et blanc et la couleur de manière significative.

Vote contrat copieurs

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Accueil de la formation BAFA de l'association Familles Rurales

Mr Paumard sollicite l'accord pour accueillir à la MDL, l'association Les Familles rurales du Maine et Loire pour la préparation au BAFA. Le nombre de participants est fixé à 30 stagiaires maximum par session. La tenue de celles-ci se fera sous réserve de l'actualité sanitaire pendant les vacances de la Toussaint, Hiver et Printemps., lors de l'année scolaire 2021/2022. L'association règlera 570,00 € par session effectuée.

Vote convention d'utilisation des locaux scolaires avec les Familles rurales 49

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

10-Prélèvement fonds de roulement

M. Paumard propose un prélèvement sur fonds de roulement. Celui-ci permettra de financer l'achat de manuels scolaires pour 5 500 €, des participations aux forums (type Calep) et colloques pour 2 500 €, des besoins disciplinaires de l'enseignement général pour 1 500 €, le projet ruches et jardin pour 500 €, sans la maisonnette souhaitée par M. Tessier, projet non retenu.

Il permettra aussi de pourvoir, si nécessaire au 8 000,00 € de remboursement de subvention régionale, suite à un malentendu sur des dates d'achat.

Vote pour autorisation d'un prélèvement sur fonds de roulement de 18 000,00 €.

Il est rappelé que le nombre de jours de fonctionnement à ne pas dépasser est de 60 jours de fonds de roulement, sous peine d'écrêtement lors de l'attribution de la dotation de fonctionnement annuelle régionale.

L'année 2020 a été exceptionnelle avec un dépassement observé pour la majorité des établissements : 74 j pour le lycée Bergson.

Mme Saladin demande à combien de jours le prélèvement ferait baisser le fonds de roulement. M. Paumard estime qu'il sera ramené à 50/55 jours, le seuil minimum raisonnable étant de 45 jours.

Mme Durand a quitté la salle du fait d'un besoin lié au Baccalauréat

Vote du prélèvement sur fonds de roulement

Votants: 12 Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 0

11-Bilan et perspectives parrainage ECS (ECG à la prochaine rentrée)

Mme BERTIN-ROCHE:

L'opération existe depuis 6 ans, nous sommes reconnus d'utilité publique.

Chaque année depuis 4 ans, un parrain donne 2 000€ pour sa promotion.

Les élèves aidés sont remarqués comme méritants par les professeurs.

Les comptes ont un solde positif de 8 377 €

Le but n'étant pas de thésauriser, Mme la Proviseure demande d'aider davantage les étudiants ou prévoit de moins solliciter le fonds social.

A partir de la rentrée 2022, suite au départ en retraite de l'enseignante de mathématiques, il est possible de prévoir un dispositif moins lourd.

12- Autorisation de recrutement des assistants d'éducation

Il a été attribué par le Rectorat une dotation de 8,6 temps pleins d'assistants d'éducation (0,3 de plus que l'an passé)

Madame Durand revient dans la salle.

Vote autorisation de recrutement

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Questions diverses:

Question 1. Madame POIREY : <u>Peut-on officiellement faire figurer au règlement intérieur la possibilité de mettre 0 en contrôle continu en cas d'absence à un devoir ?</u>

Réponse de Madame BERTIN-ROCHE:

Non car c'est une sanction qui revient au chef d'établissement. En cas d'absence, il faut noter « ABSENT ».

Madame POIREY: Les absences en devoir sont un problème

Suit un échange pour trouver des solutions.

Nicolas WOOD:

Pour un élève qui ne rend pas un travail maison : il est possible de mettre « W » sur Pronote. Cela permet un calcul de la moyenne sans aucun point pour ce travail non rendu.

Si un élève est absent, le but est qu'il travaille, on doit programmer un rattrapage, si le motif d'absence est recevable.

Denis CHEVAILLER:

Il faudrait une proposition collective de l'établissement : des dates prédéterminées de rattrapage. Potentiellement le samedi.

Madame BERTIN-ROCHE invite Benjamin BRIAND BOUCHER, représentant des élèves, à s'exprimer.

Benjamin BRIAND BOUCHER

Quel doit être le justificatif d'absence demandé par l'administration aux élèves absents en devoir : un certificat médical ?

Réponse de Madame BERTIN-ROCHE:

On peut demander mais on ne peut pas exiger un certificat médical.

Benjamin BRIAND BOUCHER s'exprime sur le contrôle continu et les E3C :

Le risque pour lui est d'engendrer encore plus d'inégalités.

Mme COURIO, parent d'élève :

Les absences cette année sont peut-être liées à la crise sanitaire.

Madame DURAND, Proviseure-adjointe:

S'il existe un contrôle continu sans moyenne sur le bulletin, c'est annoncé par la réforme du bac comme étant « bloquant », mais les conséquences ne sont pas connues.

Il vaut donc mieux se présenter aux devoirs : le conseil de classe de fin d'année pourra sinon, se permettre de dire : « pas de moyenne significative »

Question 2. De Madame POIREY: Peut-on proposer un stage en entreprise aux élèves?

Réponse de Mme BERTIN-ROCHE :

Oui, c'est dans le projet d'établissement et ça se fait en pratique de la seconde à la terminale.

On accorde ces périodes sur 2/3 jours de préférence en début de petites vacances car le lycée est ouvert

Pour les moins de 16 ans, la convention est une convention « d'observation ». L'élève ne peut rien faire que regarder.

Pour les plus de 16 ans, la convention est une convention « d'initiation ». La réglementation impose de ne pas porter de charge lourde et de ne pas manipuler de produits.

Pour les élèves de seconde cherchant un apprentissage, une semaine est accordée.

Avant la levée de la séance, Madame BERTIN-ROCHE indique que le parcours professorat des écoles donnera lieu à une convention avec l'université en septembre prochain.

Mme COURIO regrette que les suppléants « parents d'élèves » n'aient l'information concernant les CA à venir. L'information n'est donnée que si le titulaire demande à être remplacé.

Mme BERTIN-ROCHE répond que le problème doit trouver une solution par une coordination entre parents. Elle ajoute : « Nous ferons un calendrier annuel des Conseils d'administration ».

L'ordre du jour étant épuisé, Mme BERTIN-ROCHE lève la séance à 14h45

La Proviseure : Pascale BERTIN-ROCHE	La Secrétaire de Séance : Véronique SALADIN